



## Conseil Consultatif Communal de l'Intégration de la Personne Handicapée (CCCIPH)

### APPEL AUX CANDIDATURES

Conformément à la décision du Conseil communal prise en sa séance du 25 avril 2016, la Ville de La Louvière lance un **APPEL AUX CANDIDATURES** afin de constituer **le Conseil Consultatif Communal de l'Intégration de la Personne Handicapée (CCCIPH)**.

Le CCCIPH a pour mandat de mieux faire connaître, comprendre et prendre en compte la situation et les préoccupations des citoyens, résidents de la commune porteurs d'un handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de membre dudit Conseil: 15 membres effectifs et 15 membres suppléants siégeant à titre personnel ou représentant des associations des personnes handicapées sont nécessaires à la formation de celui-ci.

Les membres du CCCIPH doivent habiter sur le territoire de la Commune et jouir de leurs droits civils et politiques. Cette condition de résidence ne s'applique pas aux associations directement liées à l'objet social ni à leurs représentants.

#### *Intéressé(e)?*

Envoyez votre candidature **par courrier au CPAS DE LA LOUVIERE**, à l'attention de Monsieur Vincent FRETTO, Coordinateur des Conseils Consultatifs, Place de la Concorde, 15 à 7100 La Louvière ou **par courrier électronique ([vfretto@lalouviere.be](mailto:vfretto@lalouviere.be)) avant le 31 juillet 2016**.

L'acte doit mentionner le nom, prénom, profession, numéro de téléphone du candidat, ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association.

Veillez également indiquer en objet la dénomination du Conseil Consultatif pour lequel vous posez votre candidature.

#### *Plus d'informations?*

Vous pouvez prendre contact avec le Coordinateur des Conseils consultatifs, Monsieur Vincent FRETTO par téléphone (**0472/18.11.95**) ou par courriel (**vfretto@lalouviere.be**).